CALCUL DE L'INDICE DE RÉPARABILITÉ ET PRÉSENTATION DES PARAMÈTRES AYANT PERMIS DE L'ÉTABLIR	*Television*

FICHE D'INFORMATION À TRANSMETTRE AUX DEMANDEURS
(cf. Article L. 541-9-2 du Code de l'environnement)

Date du calcul	**30.06.2022**
Nom ou marque commerciale du producteur ou de l'importateur	**Hisense**
Adresse du producteur ou de l'importateur	**Bâtiment Art Val 9 Rue des 3 Sœurs 93420 Villepinte**
Référence du modèle donnée par le producteur ou l'importateur	**65A9H**

Critère	Sous-critère	Note du sous-critère sur 10	Coefficient du sous critère	Note du critère sur 20	Total des notes des critères sur 100
CRITÈRE 1 : DOCUMENTATION	1.1 Durée de disponibilité de la documentation technique et relative aux conseils d'utilisation et d'entretien	7,31	2	14,62	65,43
CRITÈRE 2 : DÉMONTABILITÉ, ACCÈS, OUTILS, FIXATIONS	2.1 Facilité de démontage des pièces de la liste 2*	10,00	1	19,50	
	2.2 Outils nécessaires (liste 2)	10,00	0,5		
	2.3 Caractéristiques des fixations entre les pièces de la liste 1** et de la liste 2	9,00	0,5		
CRITÈRE 3 : DISPONIBILITÉ DES PIÈCES DÉTACHÉES	3.1 Durée de disponibilité des pièces de la liste 2	4,91	1	11,32	
	3.2 Durée de disponibilité des pièces de la liste 1	6,82	0,5		
	3.3 Délais de livraison des pièces de la liste 2	5,00	0,3		
	3.4 Délais de livraison des pièces de la liste 1	7,50	0,2		
CRITÈRE 4 : PRIX DES PIÈCES DÉTACHÉES	4. Rapport prix des pièces de la liste 2 sur prix de l'équipement neuf	0,00	2	0,00	
CRITÈRE 5 : CRITÈRE SPÉCIFIQUE	5.1 Accessibilité du compteur d'usage	10,00	1	20,00	
	5.2 Assistance à distance sans frais	10,00	0,5		
	5.3 Possibilité de réinitialisation logicielle	10,00	0,5		
			Note de l'indice sur 10		**6,54**

**liste 2 : liste des 3 à 5 pièces détachées au maximum (selon la catégorie d'équipements concernée) dont la casse ou les pannes sont les plus fréquentes ;*
***liste 1 : liste de 10 autres pièces détachées au maximum (selon la catégorie d'équipements concernée) dont le bon état est nécessaire au fonctionnement de l'équipement.*